



***La place des œuvres cinématographiques et
audiovisuelles des pays tiers
sur le marché européen***

Version mise à jour à
l'occasion du colloque
« Cinéma, Europe, Monde »
organisé par le CNC dans le cadre
de la Présidence française
du Conseil de l'Union européenne
(Paris, 7-8 juillet 2008)

Martin KANZLER et André LANGE
Observatoire européen de l'audiovisuel

martin.kanzler@coe.int
andre.lange@coe.int

Juin 2008

Table des matières

<i>Les objectifs politiques et les limites méthodologiques</i>	5
<i>Une présence modeste mais croissante des films des pays tiers sur le marché de l'Union européenne</i>	7
<i>Une légère mais croissante augmentation de la part de marché des films des pays tiers</i>	8
<i>Le rôle positif des coproductions</i>	12
<i>France et Royaume-Uni : les marchés les plus ouverts</i>	13
<i>Les fictions des pays tiers diffusées sur les chaînes de télévision européennes</i>	14
<i>DVD et vidéo à la demande</i>	16
<i>L'accès aux chaînes de télévision non européennes dans l'Union européenne</i>	17
<i>Index des tableaux</i>	20

Les objectifs politiques et les limites méthodologiques

Contexte

Le Parlement européen a lancé et adopté le 13 décembre 2007, une action préparatoire visant à renforcer la coopération entre les industries audiovisuelles de pays tiers et celles des États membres de l'Union européenne. Cette action a également pour objectif d'encourager la circulation réciproque des oeuvres cinématographiques. Cette action préparatoire s'inscrit dans la logique de la « Convention de l'UNESCO sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles 2005 », du programme MEDIA 2007 et des dispositions sur la coopération culturelle dans les accords de libre échange et les autres accords d'intégration économique existants ou en cours de négociation.

Dans ce contexte, la Commission européenne a lancé une consultation sur la mise en place d'un programme de collaboration « MEDIA MUNDUS ». La Présidence française de l'Union européenne a quant à elle organisé un colloque « Cinéma, Europe, Monde. Quelle politique de coopération cinématographique pour l'Union européenne ? » (Paris, 7-8 juillet 2008).

Dans le présent rapport, l'Observatoire européen de l'audiovisuel apporte sa contribution au débat en fournissant quelques données de base sur la présence des films et oeuvres audiovisuelles des pays tiers sur le marché de l'Union européenne. Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action triennal 2009-2011, l'Observatoire examine actuellement les possibilités d'élargir certaines de ses actions d'observation du marché cinématographique vers les pays tiers.¹

¹ L'Observatoire européen de l'audiovisuel réalise chaque année FOCUS. Tendances du marché mondial du cinéma, édité par le Marché du film. Voir http://www.obs.coe.int/oea_publications/market/focus.html

Mesure du marché ou mesure de la diversité culturelle ?

On pourrait débattre pendant des heures de la manière dont peut être mesurée la diversité culturelle. Mais est-il possible de mesurer quelque chose qui relève par définition du domaine qualitatif ? En septembre 2007, un séminaire organisé par l'Institut des statistiques de l'UNESCO a attiré l'attention sur la diversité considérable des cultures méthodologiques des milieux universitaires concernés par le sujet². En fait, la plupart des statistiques du secteur culturel, et surtout celles de l'industrie cinématographique, sont de nature économique et sont recueillies pour analyser plutôt les marchés que la diversité culturelle, ce qui n'est pas nécessairement la même chose. En outre, même dans le cas d'une approche économique, il n'existe pas encore d'outil international fiable qui permettrait de mesurer de façon précise et systématique la circulation des films à l'échelle planétaire.

Cependant, grâce à la base de données LUMIERE³ de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui analyse les chiffres des entrées en salles des films distribués en Europe, il est possible d'établir une carte assez exacte de l'ouverture du marché européen ou, pour être plus précis, de ses divers marchés nationaux.

Cette base de données comporte les chiffres annuels des entrées dans les salles pour près de 20 000 films distribués dans vingt-sept pays européens depuis 1996. La qualité des données diffère en fonction du pays concerné, en raison des lacunes des données recueillies à l'échelon national dans certains Etats. La couverture générale pour l'Union européenne est estimée à 85 % du marché réel. Il convient de souligner que pour les besoins de la présente étude, les données disponibles dans certains pays portent uniquement sur les 100 films ayant réalisés le plus grand nombre d'entrées dans les salles. Dans la mesure où les films des pays tiers sont souvent absents dans ce classement, leur distribution et les entrées dans les salles qu'ils réalisent n'apparaissent pas intégralement dans la base de données sous la rubrique consacrée aux Etats concernés. C'est le cas, notamment, de l'Allemagne.

Il convient par ailleurs de noter que l'attribution du pays d'origine des films de la base de données LUMIERE est fonction de leur financement et non de leur origine culturelle. *Alexandrie...New York* de Chahine, par exemple, sera enregistré dans la base de données comme film d'origine française puisque l'essentiel de son financement est français, alors que son scénario, son style et son esthétique s'apparentent de toute évidence à ceux d'un réalisateur égyptien. Il en va de même pour *The Forsaken Land* du réalisateur sri-lankais Vimukthi Jayasundara, qui s'est vu décerner la Caméra d'Or en 2005, ou pour *2046* de Wong Kar Wai. Malgré leur caractère marginal, ces exemples mettent en lumière le manque de parfaite conformité entre les données établies sur une base économique et celles destinées à mesurer la diversité culturelle.

L'expression « les films de pays tiers » fait référence, dans le présent document, aux films provenant d'un pays autre que l'un des vingt-cinq Etats membres de l'Union européenne, à l'exclusion des films américains. Du fait de la période sur laquelle portait l'analyse (2002-2006), la Bulgarie et la Roumanie, dont l'adhésion à l'Union européenne remonte au 1^{er} janvier 2007, ont été considérées comme des « pays tiers européens ».

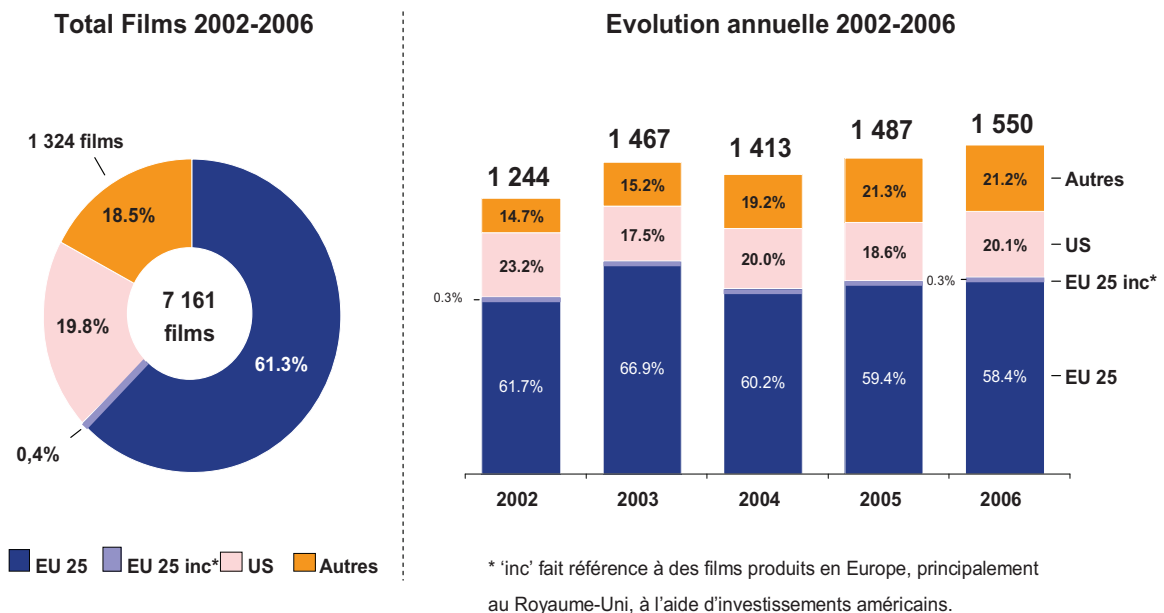
² « La mesure statistique de la diversité des expressions culturelles », atelier organisé par l'Institut de statistiques de l'Unesco et le secteur de la culture de l'Unesco, http://www.uis.unesco.org/ev_en.php?ID=7061_201&ID2=DO_TOPIC

³ La base de données (à l'exception des outils statistiques) est accessible gratuitement sur : <http://lumiere.obs.coe.int>

Une présence modeste mais croissante des films des pays tiers sur le marché de l'Union européenne

L'analyse réalisée par l'Observatoire européen de l'audiovisuel à partir de la base de données LUMIERE révèle l'intérêt grandissant suscité par les films des pays tiers sur les marchés de l'Union européenne. Entre 2002 et 2006, 1 324 films de pays tiers ont fait l'objet d'une distribution commerciale dans un pays au moins de l'Union européenne et représentent 18,5 % de l'ensemble des nouveaux titres distribués. La proportion des films de pays tiers distribués au cours de cette période a connu une tendance à la hausse, puisqu'elle est passée de 14,7 % en 2002, à 19,2 % en 2004, puis 21,3 % en 2005 et enfin 21,2 % en 2006.

Tableau 1 : Nombre des entrées réalisées par les films en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE en fonction de leur région d'origine entre 2002 et 2006



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel – Base de données LUMIERE

Note : Les données portent uniquement sur les entrées dans les salles des films en première distribution, c'est-à-dire que seules les entrées dans les salles de la première année de distribution d'un film sont prises en compte. Au cours de la période 2002-2006, les films en première distribution ont représenté 75 % des entrées dans les salles.

Sur la base de l'origine régionale des films des pays tiers, on constate que les œuvres cinématographiques asiatiques sont de loin les plus nombreuses. Sur 1 324 films distribués dans les salles, 546 provenaient d'Asie, 319 de pays européens non membres de l'UE, 172 d'Amérique latine, 114 du Canada, 56 du Moyen-Orient, 50 d'Océanie et seulement 33 d'Afrique. L'ensemble de la production asiatique englobe la Chine (43 films), l'Inde (248 films) et le Japon (122 films). 34 films n'ont pu être attribués à un pays précis.

Dans quelques régions (plus particulièrement en Amérique latine, en Afrique, et dans une moindre mesure au Canada), la coproduction avec les Etats membres de l'Union européenne semble être un facteur positif pour faciliter l'accès aux marchés européens.

Tableau 2 : Nombre des films en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE par type de production

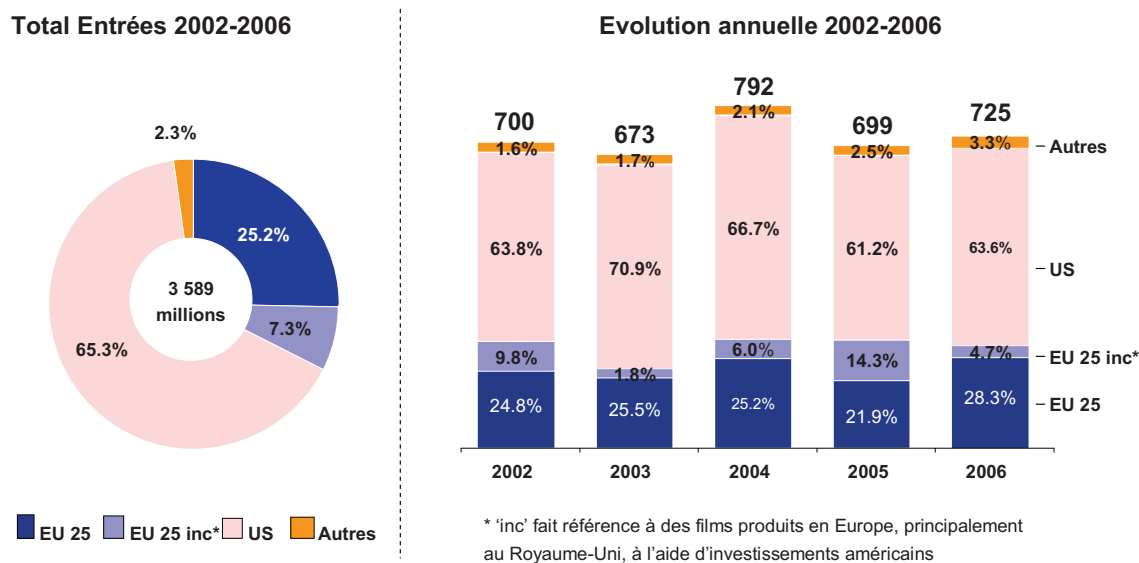
Région	Total des films distribués dans les salles par région (100 % + coproduction majoritaire)	dont coproduction régionale majoritaire/UE 25 minoritaire	Total de la participation régionale (100% + maj + min)	dont participation UE 25 (majoritaire ou minoritaire)
Asie	546	5 %	627	9 %
Autres pays européens	319	24 %	453	46 %
Amérique latine	172	54 %	526	64 %
Canada	114	36 %	195	47 %
Moyen Orient	56	30 %	79	51 %
Océanie	50	20 %	76	20 %
Afrique	33	42 %	86	74 %

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel – base de données LUMIERE

Une légère mais croissante augmentation de la part de marché des films des pays tiers

Comme l'on pouvait s'y attendre, les chiffres des entrées dans les salles des films des pays tiers sont moins brillants : ils représentent uniquement 2,3 % des 3,6 milliards d'entrées dans les salles analysées au cours de la période concernée. Une tendance à la hausse a cependant également été constatée : leur part de marché a doublé au cours de cette même période, passant de 1,6 % en 2002 à 3,3 % en 2006.

Tableau 3 : Nombre des entrées dans les salles réalisées par les film en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE en fonction de leur origine entre 2002 et 2006



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel – Base de données LUMIERE

Note : Les données portent **uniquement sur les entrées dans les salles des films en première distribution**, c'est-à-dire que seules les entrées dans les salles de la première année de distribution d'un film sont prises en compte. Au cours de la période 2002-2006, les films en première distribution ont représenté 75 % des entrées dans les salles.

La meilleure part de marché a été réalisée par les films canadiens (0,55 %), devant les films australiens (0,32 %) et japonais (0,29 %). En revanche, l'Australie a obtenu les meilleurs chiffres de la moyenne des entrées dans les salles par film (270 557 entrées par film), suivie par les films canadiens (173 268 entrées) et chinois (105 305 entrées). C'est au Royaume-Uni que les films indiens ont enregistré leur plus grand nombre d'entrées dans les salles⁴. Il convient également de noter les bons résultats réalisés par les films argentins, sud-coréens et turcs, puisque ces œuvres sont principalement distribuées dans les cinémas d'art et d'essai.

La part de marché, comme c'est bien souvent le cas dans ce secteur, est liée au succès remporté par un faible nombre de films. Avec 8,7 millions de billets vendus, le film australien (*Happy Feet*⁵ de George Miller) arrive en tête de classement du nombre d'entrées dans les salles au cours de la période étudiée. Avec 1,3 millions d'entrées complémentaires en 2007, ce film était encore en deuxième position dans le classement 2007. Le classement des dix meilleurs films comporte également quatre films canadiens (*Silent Hill*, *Resident Evil: Apocalypse*, *White Noise* et *Les invasions barbares*), deux films chinois de Zhang Yimou⁶ (*Hero* et *House of Flying Daggers*), deux films japonais de Hayao Miyazaki (*Spirited Away* et *Howl's Moving Castle*) et un film russe (*Night Watch*).

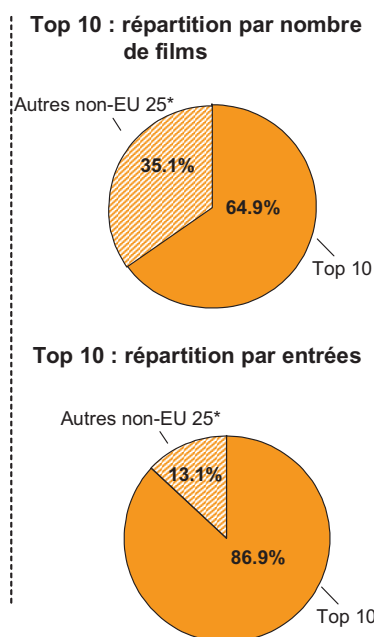
⁴ En 2007, sur les 30 films des pays tiers ayant rencontré le plus de succès dans l'Union européenne, 11 étaient d'origine indienne, mais n'ont été distribués qu'au Royaume-Uni.

⁵ Film australien, mais principalement financé par Warner Bros.

⁶ En 2007, avec près de 1,8 millions d'entrées, *Curse of the Golden Flower* de Yang Zimou était le film des pays tiers le plus populaire dans l'Union européenne.

Tableau 4 : Classement des 10 premiers pays producteurs non membres de l'UE entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis)

Rang	Pays	Nombre de films distribués	Nombre moyen des entrées	Nombre total des entrées	Part de marché
1	CA	114	173 268	19 752 501	0.55%
2	AU	42	270 557	11 363 384	0.32%
3	JP	122	85 009	10 371 043	0.29%
4	IN	248	36 000	8 928 057	0.25%
5	CN	43	105 305	4 528 131	0.13%
6	AR	82	50 869	4 171 251	0.12%
7	HK	37	89 303	3 304 221	0.09%
8	KR	56	53 075	2 972 220	0.08%
9	RU	76	36 192	2 750 585	0.08%
10	TR	39	54 731	2 134 510	0.06%
Top 10 total		859	81 811	70 275 903	1.96%



Source: Observatoire européen de l'audiovisuel – Base de données LUMIERE

Note : Le nombre des films sortis dans les salles couvre 100 % des coproductions nationales et majoritaires. Ces chiffres portent uniquement sur les films en première distribution.

Tableau 5 : Classement des 10 meilleurs films à grand succès ne provenant pas de l'un des 25 Etats membres de l'Union européenne entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis)

Film	Pays d'origine	Année de production	Réalisateur	Nombre d'entrées en millions
1	AU / US	2006	George Miller	8,66
2	CA / FR	2006	Christophe Gans	3,68
3	CA / GB / DE	2004	Alexander Witt	3,66
4	CN / HK / AU	2002	Yimou Zhang	3,52
5	JP /US	2001	Hayao Miyazaki	2,73
6	CA / GB	2005	Geoffrey Sax	2,59
7	CA /FR	2003	Denys Arcand	2,50
8	CN / HK	2004	Yimou Zhang	2,31
9	JP	2004	Hayao Miyazaki	2,30
10	RU	2004	Timur Bekmambetov	1,66
Total des 10 meilleurs films				33,60
Proportion des 10 meilleurs films dans le total des entrées dans les salles réalisées par les films distribués ne provenant pas de l'un des 25 Etats membres de l'UE				31,1 %

Note : Le chiffre total des entrées concerne les films **distribués** dans les 25 pays de l'UE, ce qui signifie que le chiffre des entrées dans les salles est supérieur à celui des seules entrées réalisées par les films en première distribution (qui porte uniquement sur les entrées réalisées au cours de la première année de distribution du film). Le total des entrées des films en première distribution représente environ 75 % des entrées dans les salles.

Tableau 6 : Les 30 films des pays tiers ayant réalisé le plus d'entrées dans l'Union européenne (EUR 25) en 2007 (données provisoires)

Film	Pays d'origine	Année de production	Réalisateur	Entrées
1 Curse of the Golden Flower	HK / CN	2006	Yimou Zhang	1 755 089
2 Happy Feet	AU / US	2006	George Miller	1 350 696 ⁽¹⁾
3 El Ratón Pérez	AR / ES	2006	Juan Pablo Buscarini	625 114 ⁽²⁾
4 Tuya's Marriage	CN	2006	Quanan Wang	346 687
5 My Blueberry Nights	HK / CN / FR	2007	Kar Wai Wong	339 662
6 Still Life	CN / HK	2006	Zhang Ke Jia	330 769
7 Day Watch	RU	2006	Timur Bekmambetov	314 316 ⁽³⁾
8 Om Shanti Om	IN	2007	Farah Khan	258 524
9 Away from Her	CA	2006	Sarah Poley	241 347
10 İklimler	TR / FR	2006	Nuri Bilge Ceylan	196 730
11 Kabadayi	TR	2007	Omer Vargi	186 776
12 Namastey London	IN	2007	Vipul Amrutlal Shah	172 307
13 Welcome	IN	2007	Anees Bazmee	167 039
14 Black Sheep	NZ	2006	Jonathan King	164 932
15 Jindabyne	AU	2006	Ray Lawrence	163 404
16 Partner	IN	2007	David Dhawan	163 172
17 Salaam-E-Ishq	IN	2007	Nikhil Advani	159 136
18 Heyy Babyy	IN	2007	Sajid Khan	137 550
19 Laaga Chunari Mein Daag	IN	2007	Pradeep Sarkar	137 084
20 Deep Sea 3D	CA / US	2006	Howard Hall	133 886
21 Bhool Bhulaiyaa	IN	2007	Priyadarshan	131 326
22 Jhoom Barabar Jhoom	IN	2007	Shaad Ali	126 177
23 The Bubble	IL	2006	Eytan Fox	125 155
24 Apne	IN	2007	Anil Sharma	124 623
25 Masked Gang - Irak	TR	2007	Murat Aslan	116 639
26 The Band's Visit	IL / FR / US	2007	Eran Kolirin	105 505 ⁽⁴⁾
27 Jellyfish	IL / FR	2007	Etgar Keret, Shira Geffen	103 664
28 Guru	IN	2006	Mani Ratnam	99 284
29 Ten Canoes	AU	2006	Rolf de Heer, Peter Djigirr	96 408
30 Doraemon: Nobita's Dinosaur	JP	2006	Ayumu Watanabe	91 408

⁽¹⁾ 8 655 746 entrées en 2006

⁽²⁾ 267 727 entrées en 2006

⁽³⁾ 100 141 entrées en 2006

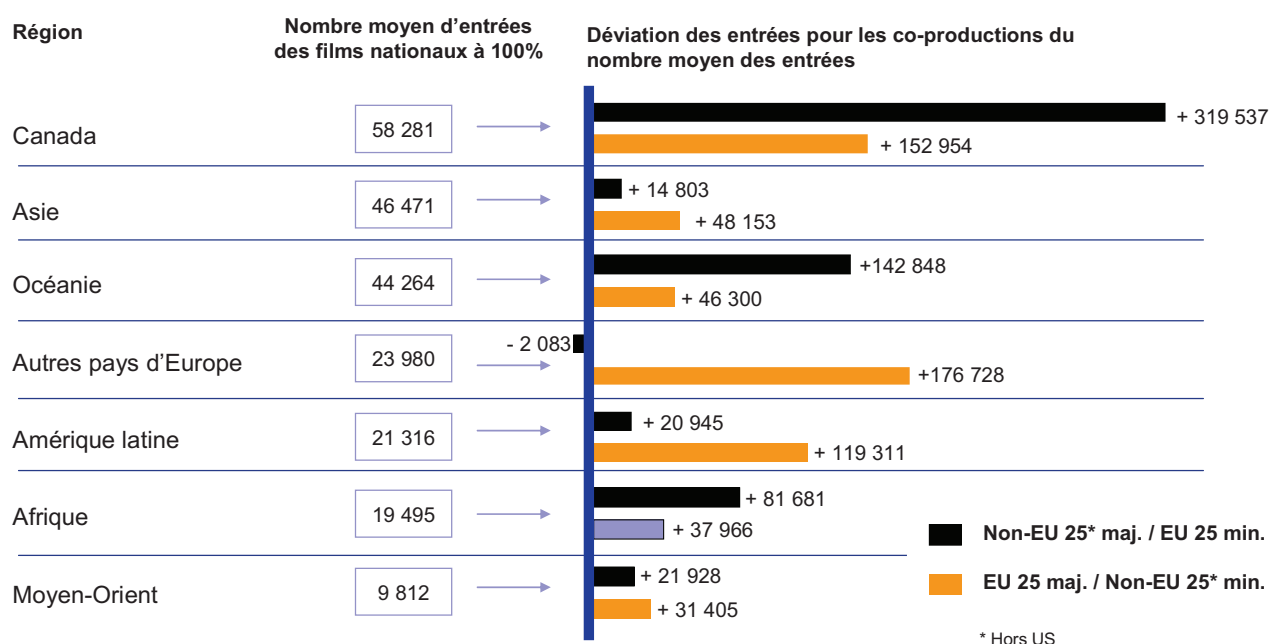
⁽⁴⁾ Toujours en distribution avec 40 253 entrées en Spain in 2008

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel / LUMIERE (<http://lumiere.obs.coe.int>)

Le rôle positif des coproductions

Il convient de noter le rôle généralement positif joué par les coproductions dans l'accès au marché : 54 % des films d'Amérique latine et 42 % des films africains qui ont pénétré le marché européen sont essentiellement des coproductions réalisées avec l'Europe. Si l'on tient également compte des coproductions dans lesquelles les pays d'Amérique latine ou d'Afrique sont des coproducteurs minoritaires, ces proportions passent respectivement à 64 % et 74 %. Par ailleurs, l'analyse des chiffres des entrées dans les salles laisse clairement penser que les films coproduits entre les pays tiers et les Etats membres de l'UE remportent davantage de succès que ceux qui n'ont pas été coproduits. Par exemple, le chiffre moyen des entrées en salle dans l'UE des films exclusivement canadiens est de 58 281, alors qu'il est de 377 818 pour les films dont la coproduction est majoritairement canadienne et de 211 235 pour les films européens ayant bénéficié d'une participation canadienne.

Tableau 7 : Variation de la moyenne des entrées dans les salles réalisées par les films en première distribution dans les 25 pays de l'UE en fonction du type de production entre 2002 et 2006



Source : Observatoire européen de l'audiovisuel – Base de données LUMIERE

Note : Les chiffres encadrés correspondent à la moyenne des entrées dans les salles réalisées par les films exclusivement nationaux. Les barres représentent la **VARIATION** du nombre des entrées dans les salles, selon que les films de cette origine aient été ou non coproduits avec l'un des 25 Etats membres de l'UE. Les films asiatiques ont, par exemple, réalisé une moyenne de 46 471 entrées dans les salles au cours de leur première année de distribution. Les coproductions majoritairement asiatiques auxquelles participe l'un des 25 Etats membres de l'UE ont réalisé en moyenne 14 803 entrées supplémentaires, soit une moyenne de 61 274 entrées dans les salles au cours de leur première année de distribution.

France et Royaume-Uni : les marchés les plus ouverts

L'analyse par pays de la distribution dans les cinq principaux marchés indique que la France compte le plus grand nombre de films de pays tiers distribués au cours de la période de référence, suivie par le Royaume-Uni et l'Irlande (520), l'Espagne (344) et l'Italie (206). Ces films ont également réalisé leur meilleure part de marché en France (3,6 %), puis en Espagne (3,1 %), au Royaume-Uni et en Irlande (2,9 %) et en Italie (2,3 %). Comme nous l'avons indiqué précédemment, les données relatives à l'Allemagne doivent être utilisées avec précaution, puisque les chiffres disponibles sur la base de données LUMIERE pour ce pays portent uniquement sur un nombre restreint de films.

Tableau 8 : Nombre d'entrées dans les salles réalisées par les films provenant de pays non membres de l'Union européenne distribués sur les cinq principaux marchés entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis)

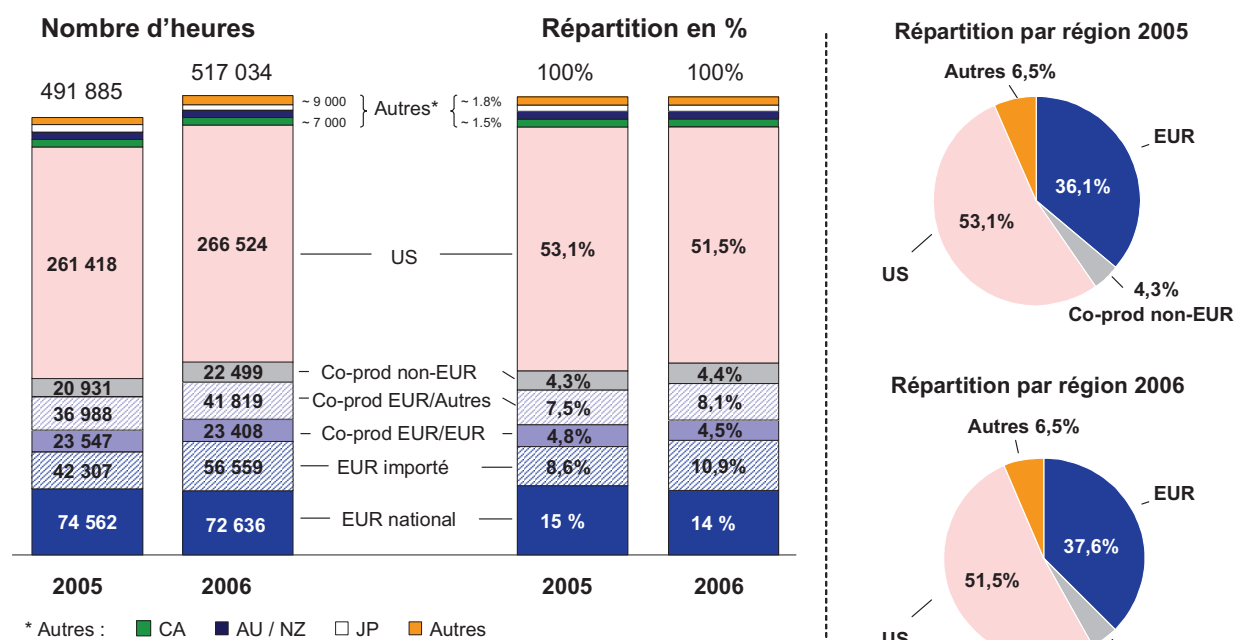
Pays	Nombre de films distribués ne provenant pas des 25 Etats membres de l'Union européenne	Nombre d'entrées des films ne provenant pas des 25 Etats membres de l'Union européenne (en millions)	Moyenne des entrées des films ne provenant pas des 25 Etats membres de l'Union européenne	Total des entrées en millions	Part de marché
1 France	525	30,91	58 877	856,78	3,61 %
2 Royaume-Uni et Irlande	520	25,25	48 561	873,53	2,89 %
3 Espagne	344	20,69	60 134	661,34	3,13 %
4 Italie	206	11,10	53 774	472,52	2,34 %
5 Allemagne	73	10,02	137 202	651,32	1,54 %
Total des 5 principaux marchés	non disponible	97,94	non disponible	3 515,40	2,79 %
Total des 25 pays de l'UE	1 314	107,89	82 109	4 181,49	2,58 %
Total des 5 principales parts de marché	non disponible	90,8 %	non disponible	84,1%	non disponible

Note : Ces données concernent les films distribués dans les 25 Etats membres de l'UE, pour lesquels les chiffres des entrées dans les salles sont disponibles, ce qui signifie que le chiffre des entrées dans les salles est supérieur à celui des seules entrées réalisées par les films en première distribution (qui porte uniquement sur les entrées réalisées au cours de la première année de distribution du film). Le total des entrées dans les salles des films en première distribution représente environ 75 % des entrées.

Les fictions des pays tiers diffusées sur les chaînes de télévision européennes

L'Observatoire européen de l'audiovisuel publie dans son *Annuaire* les données sur l'origine des fictions diffusées par les principales chaînes de télévision européennes⁷. Cinq formats de fictions sont pris en compte (les téléfilms, les séries et feuilletons, les films d'animations, les longs-métrages et les courts-métrages). Les données du volume total des fictions diffusées (nationales + européennes + non européennes) sont disponibles pour 118 chaînes de télévision représentatives de onze pays d'Europe (dont deux Etats qui ne sont pas membres de l'Union européenne, la Norvège et la Suisse) et sont recueillies pour le compte de l'Observatoire par INFOMEDIA. Ces données sont malheureusement analysées en fonction de critères différents de ceux qui s'appliquent aux chiffres des entrées dans les salles. Les coproductions mentionnées dans la base de données LUMIERE sont attribuées au principal pays coproducteur, alors que l'analyse de la programmation des fictions réalisée par INFOMEDIA considère les coproductions comme une catégorie à part entière (qui se subdivise en trois sous-catégories : les coproductions exclusivement européennes, les coproductions associant des pays européens et des pays non européens et les coproductions sans participation européenne). Ce mode de répartition ne permet pas de distinguer les coproductions européennes et américaines des coproductions associant une participation européenne et des pays tiers.

Tableau 9 : Origine des fictions diffusées par les principales chaînes de télévision dans treize pays européens

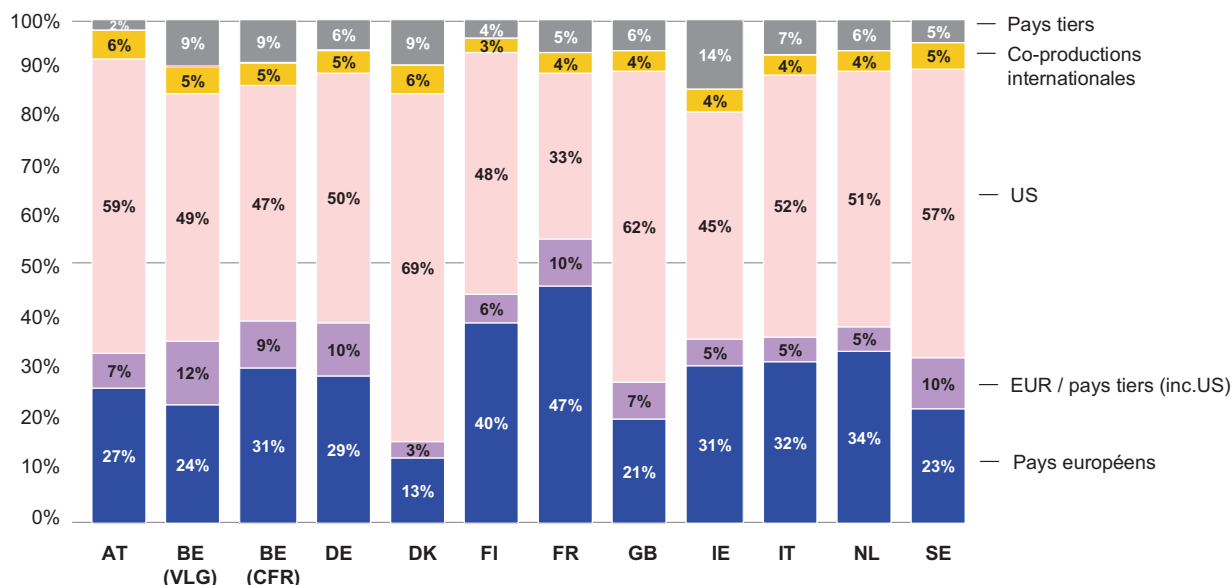


Source : Infomedia / Observatoire européen de l'audiovisuel

⁷ Les données sont recueillies pour le compte de l'Observatoire par INFOMEDIA. Des données détaillées sont publiées dans le Volume 2, *Les tendances de la télévision européenne*, des éditions de 2006 et 2007 de l'*Annuaire* de l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Voir http://www.obs.coe.int/oea_publ/yb/yb_vol2.html. Cette publication comporte également les données moins complètes (sans une analyse des fictions nationales) recueillies par ETS pour six pays supplémentaires.

L'analyse de ces cinq formats de fictions indique une part de marché stable pour les fictions provenant « d'autres pays » : principalement le Japon, le Canada et l'Australie/Nouvelle-Zélande. L'Irlande, la Belgique et le Danemark ont été les pays dont le volume de fictions provenant « d'autres pays » a été le plus élevé, alors que la Finlande et l'Autriche ont enregistré les taux les plus faibles.

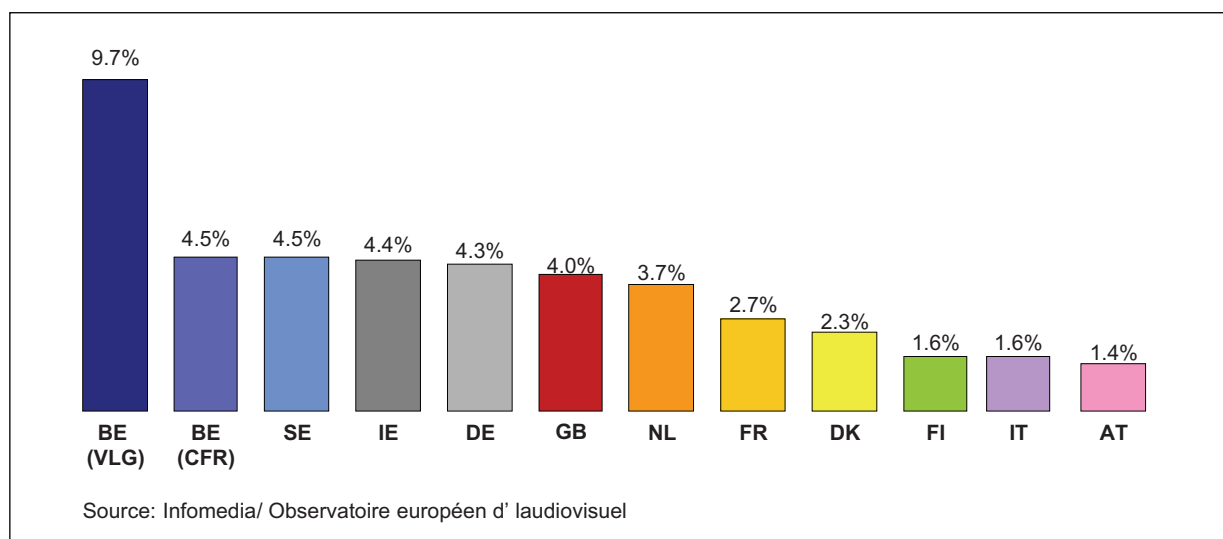
Tableau 10 : Origine des fictions diffusées par les principales chaînes de télévision dans onze pays de l'UE en 2006



Source : Infomedia / Observatoire européen de l'audiovisuel

Les données fournies par INFOMEDIA indiquent que 86 739 longs-métrages ont été diffusés sur 118 chaînes de télévision dans onze pays de l'Union européenne. 3 624 de ces films diffusés (4,2 %) provenaient de pays-tiers (autres que les Etats-Unis). Cependant et pour les raisons précisées ci-dessus, il s'agit là du chiffre minimal, puisque les statistiques comportent également 10 718 diffusions de films qui ont fait l'objet d'une coproduction ou d'un cofinancement entre l'Europe et des pays tiers (Etats-Unis compris dans le cas présent). Parmi ces films diffusés, 780 étaient canadiens, 666 japonais et 493 australiens ou néozélandais. La plus grande proportion de diffusion de films des pays tiers (à l'exception des Etats-Unis) revient aux chaînes de télévision de la Communauté flamande de Belgique (9,7 %), de la Communauté française de Belgique (4,5 %), de Suède (4,5 %), d'Irlande (4,4 %), d'Allemagne (4,3 %) et du Royaume-Uni (4 %). Ces chiffres témoignent, dans une certaine mesure, de proportions assez satisfaisantes et d'une relative ouverture des chaînes européennes. Il convient cependant de les nuancer en soulignant que dans plusieurs pays, l'échantillon des chaînes analysées englobe des chaînes de télévision à péage, pour lesquelles le taux d'audience est nettement inférieur à celui des trois chaînes gratuites.

Tableau 11 : Proportion des fictions provenant de pays tiers dans la programmation des principales chaînes de télévision dans onze pays de l'UE en 2006



DVD et vidéo à la demande

Il n'existe pas de données complètes disponibles sur la composition des catalogues de DVD ou de services de vidéo à la demande. Les données sur les parts de marché des œuvres audiovisuelles par pays d'origine sont encore plus rares.

Il ne fait aucun doute que le DVD est un excellent moyen de découvrir les œuvres cinématographiques des pays tiers. En France, par exemple, de nombreux films iraniens ou africains sont disponibles en DVD, alors qu'il est particulièrement difficile de les voir dans les salles de cinéma ou sur les écrans de télévision. Les détaillants spécialisés des grandes villes européennes proposent souvent une section spécifique intitulée « Cinéma du monde », catégorie qui regroupe généralement les films des pays tiers et les films d'art et d'essai d'autres pays européens. Cette situation souligne les difficultés analogues de positionnement sur le marché rencontrées par les films des pays tiers et les films d'art et d'essai européens : leur classification dans cette catégorie « fourre-tout » contribue à leur marginalisation dans les points de vente.

Les circuits spécialisés de vente de DVD destinés aux communautés non européennes installées en Europe représentent un autre canal de distribution déterminant pour les films des pays tiers. Il est par exemple relativement simple de trouver en France ou au Royaume-Uni des films chinois, indiens ou arabes en DVD dans des boutiques spécialisées. Il est cependant souvent difficile de définir s'il s'agit de DVD originaux ou piratés.

Les téléspectateurs bien décidés à en acquérir peuvent également accéder aux catalogues étrangers des détaillants de DVD sur Internet et ainsi commander directement des films provenant de Hong-Kong, du Brésil, voire des Etats-Unis où les films d'autres régions du globe ont pu être distribués malgré leur absence dans les catalogues européens.

En matière de vidéo à la demande, une étude sur le contenu des catalogues menée par NPA Conseil⁸ au début de l'année 2006, a révélé dans certains cas l'étonnante proportion des films de pays tiers disponibles, surtout asiatiques. La vidéo à la demande, et plus particulièrement les services liés à Internet, permettent à l'évidence le développement d'une stratégie de niches destinées à un cinéma plus ou moins marginal. Cependant, dans l'attente de la disponibilité des derniers chiffres relatifs au contenu des catalogues et surtout des données sur les véritables pratiques de consommation, on peut se demander si la forte proportion de films de pays tiers présents dans les catalogues ne correspondait pas en fait à une période de pénurie relative : à cette époque les majors américaines s'interrogeaient encore sur l'opportunité de choisir un mode de distribution de leurs titres qui, pensaient-elles, serait préjudiciable à la vente de DVD.

L'accès aux chaînes de télévision non européennes dans l'Union européenne

Le rapide développement au sein de l'Union européenne de l'accès aux chaînes de télévision de pays non membres de l'UE est un phénomène qui n'a pas encore été étudié en détail. Cette évolution n'est pas uniquement favorisée par l'augmentation de la capacité du parc satellitaire européen, mais également par les connexions intercontinentales par fibre optique, la numérisation des réseaux câblés et le développement du haut débit en Europe.

La base de données MAVISE sur les chaînes et les sociétés de télévision dans l'Union européenne et les pays candidats⁹, créée par l'Observatoire européen de l'audiovisuel à la demande de la DG Communication de la Commission européenne, permet un recensement plus précis du nombre de chaînes de télévision accessibles dans l'Union européenne, mais établies dans des pays tiers ou qui émettent depuis le territoire de l'UE dans une langue d'un pays tiers. Cette comptabilisation s'effectue par la compilation des informations fournies par les autorités de régulation, par l'analyse de l'alignement commercial des divers distributeurs (les bouquets satellitaires, les câblo-opérateurs, les opérateurs d'IPTV, les exploitants de multiplexes de TNT) et de l'alignement technique des satellites dont les faisceaux convergent vers les pays de l'Union européenne¹⁰.

Bien que le recensement de MAVISE soit toujours en cours, 793 chaînes de télévision qui émettent dans une langue d'un pays tiers (à l'exclusion des Etats-Unis) ont à ce jour été répertoriées. Quarante d'entre elles exercent leur activité au titre d'une licence octroyée par une autorité de l'un des Etats membres de l'Union européenne. 786 de ces chaînes de télévision sont diffusées par l'intermédiaire du satellite, alors que sept sont accessibles uniquement par le câble ou l'IPTV.

La présence de ces chaînes n'a bien évidemment pas une grande incidence sur le marché de l'Union européenne. Un grand nombre d'entre elles (331) sont par ailleurs cryptées, ce qui signifie que les téléspectateurs potentiels devraient souscrire à un abonnement pour les recevoir. Si ces chaînes (comme c'est habituellement le cas) ne font pas partie d'une offre commerciale d'un distributeur

⁸ NPA Conseil, *Développement de la vidéo à la demande en Europe*, mai 2006, p.7.

<http://www.npaconseil.com/data/ENG060619final.pdf>

Pour consulter des rapports plus récents sur la vidéo à la demande en Europe, voir *La vidéo à la demande en Europe*, rapport édité par NPA Conseil pour l'Observatoire européen de l'audiovisuel et la Direction du développement des médias (DDM - France), Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, mai 2007 et *La vidéo à la demande en Europe. Second recensement des services de VoD – janvier 2008*, rapport édité par NPA Conseil pour l'Observatoire européen de l'audiovisuel et la Direction du développement des médias (DDM - France), Observatoire européen de l'audiovisuel, avril 2008.

⁹ Une partie de la base de données est accessible gratuitement sur : <http://mavise.obs.coe.int>

¹⁰ Les données relatives à l'alignement technique des satellites sont fournies par Lyngsat (<http://www.lyngsat.com>).

européen, l'unique option pour les recevoir serait d'importer illicitement une carte d'abonnement achetée dans l'un des pays où la chaîne en question est commercialisée. Aucune donnée n'est disponible au sujet de ce type d'importation.

Les expatriés des pays tiers sont la principale cible des chaînes gratuites qui peuvent être reçues grâce à un dispositif de réception par satellite approprié, mais ce public, malgré son importance numérique, n'est généralement pas pris en compte par les instituts chargés de mesurer le taux d'audience¹¹.

Malgré ces restrictions, le nombre considérable de chaînes de télévision étrangères potentiellement accessibles dans l'Union européenne contribue sans conteste à la diversité culturelle.

¹¹ Les foyers turcs en Allemagne, par exemple, ne sont pas comptabilisés dans les tableaux de la GfK, la société chargée de mesurer le taux d'audience en Allemagne.

Tableau 12 : Chaînes de télévision émettant dans une langue d'un pays tiers et disponibles sur les satellites dont les faisceaux convergent vers l'Union européenne (avril 2008)

	Total	dont chaînes gratuites	avec licence d'un pays de l'UE
Albanais	40	8	
Allemand (Suisse)	2	2	
Arabe (1)	176	140	
Arménien	2	2	
Azééri	6	6	
Bengali	5	5	4
Berbère	1	1	1
Biélorusse	1	1	
Bosniaque	4	4	
Cantonais	1	1	
Chinois	13	10	
Coréen	3	3	
Croate	12	2	
Espagnol (Amérique latine)	9	2	
Français (Afrique)	7		
Français (Suisse)	1		
Georgien	4	4	
Gujarati	1	0	
Hébreu (2)	1	0	
Hindi	15	3	10
Japonais	2	0	
Kazakh	1	1	
Khmer	1	1	
Kurde	8	7	4
Macédonien	2	2	
Malayalam	4	4	
Norvégien	13	1	2
Persan (3)	28	28	4
Portugais (Brésil)	3	1	
Punjabi	2	2	1
Russe	116	29	2
Serbe	49	11	
Somali	1	1	
Syrien	1	1	1
Tagalog	8	0	
Tamil	9	6	1
Telugu	1	1	
Thaï	2	2	
Turc (4)	181	131	3
Ukrainien	38	22	
Urdu	10	9	4
Vietnamien	1	1	
TOTAL	786	455	38
Chaînes non diffusées par satellite			
Chinois	5		
Indonésien	1		
Kurde	1		

(1) à l'exclusion des chaînes présentes sur les satellites Nilesat

(2) à laquelle s'ajoute une chaîne d'actualités émettant depuis Israël en français.

(3) y compris les chaînes qui émettent depuis un pays autre que l'Iran (Etats-Unis, Arabie saoudite, Allemagne, Royaume-Uni)

(4) y compris les chaînes diffusées sur les satellites Türksat.

Source : Observatoire européen de l'audiovisuel – base de données MAVISE (<http://mavise.coe.int>)

Index des tableaux

Tableau 1 :	Nombre des entrées réalisées par les films en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE en fonction de leur région d'origine entre 2002 et 2006	7
Tableau 2 :	Nombre des films en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE par type de production.....	8
Tableau 3 :	Nombre des entrées dans les salles réalisées par les film en première distribution dans les 25 Etats membres de l'UE en fonction de leur origine entre 2002 et 2006	9
Tableau 4 :	Classement des 10 premiers pays producteurs non membres de l'UE entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis).....	10
Tableau 5 :	Classement des 10 meilleurs films à grand succès ne provenant pas de l'un des 25 Etats membres de l'Union européenne entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis).....	10
Tableau 6 :	Les 30 films des pays tiers ayant réalisé le plus d'entrées dans l'Union européenne (EUR 25) en 2007 (données provisoires).....	11
Tableau 7 :	Variation de la moyenne des entrées dans les salles réalisées par les films en première distribution dans les 25 pays de l'UE en fonction du type de production entre 2002 et 2006	12
Tableau 8 :	Nombre d'entrées dans les salles réalisées par les films provenant de pays non membres de l'Union européenne distribués sur les cinq principaux marchés entre 2002 et 2006 (à l'exclusion des Etats-Unis).....	13
Tableau 9 :	Origine des fictions diffusées par les principales chaînes de télévision dans treize pays européens	14
Tableau 10 :	Origine des fictions diffusées par les principales chaînes de télévision dans onze pays de l'UE en 2006.....	15
Tableau 11 :	Proportion des fictions provenant de pays tiers dans la programmation des principales chaînes de télévision dans onze pays de l'UE en 2006	16
Tableau 12 :	Chaînes de télévision émettant dans une langue d'un pays tiers et disponibles sur les satellites dont les faisceaux convergent vers l'Union européenne (avril 2008)	19

Observatoire européen de l'audiovisuel
76 Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
France
Tel. : (00 33) (0)3 88 14 44 00 – Fax : 00 33) (0)3 88 14 44 19
<http://www.obs.coe.int>